



Communication financière : règles, pratiques et sanctions

Jeudi 4 mars 2021
9h-13h

S'inscrire :

INSTITUT DE L'ENTREPRISE COTÉE
Middlenext

Palais Brongniart - 28, place de la Bourse - 75002 Paris - Tél : 01 55 80 75 73

Florence Lavoissière

f.lavoissiere@middlenext.com

Communication financière :

LIEU <ul style="list-style-type: none">▪ PARIS▪ 9h – 13h (Accueil à 8h50) Palais Brongniart 28, place de la Bourse – Paris	OBJECTIFS <p>En se basant sur le cadre réglementaire de l'information des sociétés cotées, étudier à la fois comment ces règles sont mises en application à travers les différentes pratiques en cours ainsi que les risques et les sanctions potentielles en cas de non-respect.</p> <p>Présentée par des spécialistes du droit et de la communication, la formation s'adresse à tous ceux qui contribuent à la communication financière au sein de l'entreprise : dirigeants, direction financière, direction juridique, direction de la communication...</p>
ORGANISATION <ul style="list-style-type: none">▪ Session ½ journée▪ 8 participants maximum▪ Petit déjeuner d'accueil	CONTENU <ul style="list-style-type: none">▪ Les obligations en matière d'information financière<ul style="list-style-type: none">○ Information financière : obligations et bonnes pratiques○ Information permanente : définition, exemples○ Comment apprécier ce qui relève de l'information permanente ?▪ Les risques identifiés<ul style="list-style-type: none">○ Risques liés au contenu○ Risques liés à la diffusion○ Focus sur la communication digitale : site web, email, réseaux sociaux▪ Responsabilité, sanctions, prévention<ul style="list-style-type: none">○ Personnes concernées○ Prévention des manquements d'initiés
PRIX <ul style="list-style-type: none">▪ Membres Middlenext : 660€ TTC (550 € HT)▪ Prix public : 1140 € TTC (950 € HT) <p>Organisme de formation agréé</p>	INTERVENANT <p>Mathieu CALLEUX, Directeur Général, CALYPTUS Philippe D'HOIR, Avocat, D'hoir Beaufre Associés</p>

INSCRIPTIONS

Florence Lavoissière

Tel. 01 55 80 75 75

E-Mail : f.lavoissiere@middlenext.com

Les frais d'inscription doivent impérativement être réglés avant la manifestation. Dès réception de votre inscription, une **facture tenant lieu de convention de formation simplifiée**, vous sera adressée. Les frais d'inscription comprennent l'accès à la formation, l'accueil café, le déjeuner et la documentation.

BULLETIN D'INSCRIPTION

M^{me} M.

Fonction

Entreprise

Téléphone

E-Mail

Communication financière : règles, pratiques et sanctions

Jeudi 4 mars 2021

participera à la matinée

Je joins un chèque de règlement (à l'ordre de Middlenext) de :

660 € TTC, **pour les membres de Middlenext**

1140 € TTC, pour les non membres

ne participera pas

Bulletin à retourner impérativement accompagné de votre règlement :

INSTITUT DE L'ENTREPRISE COTEE

Middlenext

Florence Lavoissière

Palais Brongniart
28, place de la Bourse
75002 Paris

Tél : 01 55 80 75 75